

PASCAL ROLAND



ÉVÊQUE DE BELLEY-ARS

Bourg-en-Bresse, le 9 janvier 2024

Chers frères prêtres,

La médiatisation très particulière des commentaires sur la récente déclaration « *Fiducia supplicans* » ayant provoqué des remous divers et troublé un certain nombre de personnes, y compris dans le clergé, après avoir échangé avec le Conseil Presbytéral, il m'est apparu nécessaire et utile de vous adresser ces quelques lignes. Je vous exhorte à ne pas vous laisser entraîner dans le tourbillon médiatique et vous recommande d'éclairer et rassurer les fidèles laïcs déstabilisés par des polémiques qui divisent.

Pour commencer, il convient de recevoir ce document sans a priori autre que celui de la bienveillance, puisque l'Eglise est une Mère et veut le bien de ses enfants. Et il est bien sûr indispensable, pour bien comprendre le sens de sa proposition, de lire attentivement la déclaration (y compris le communiqué du 4 janvier destiné à clarifier sa réception), sans se contenter de résumés plus ou moins bien intentionnés. « *Au-delà des polémiques, ce texte réclame un effort de réflexion sereine, avec un cœur de pasteur, hors de toute idéologie* », recommande le Cardinal-Préfet du Dicastère pour la Doctrine de la Foi.

Ensuite il convient de s'interroger : qu'est-ce qui a motivé la publication de ce texte ? A qui est-il plus spécialement destiné ? Que vise-t-il ? A la réflexion, cette déclaration ne nous concerne pas directement, puisque visiblement elle cherche à endiguer des initiatives ou des vellétés contraires à la foi et à la pratique de l'Eglise qui se sont fait jour en certains pays : elle entend barrer la route à des bénédictions similaires à un rite liturgique qui laisseraient penser qu'on approuverait ou justifierait le choix de personnes en situations objectivement contraires à l'Évangile (concubinage, divorcés remariés, polygamie, unions homosexuelles).

A ceux qui seraient tentés de mettre en doute la fidélité à la Tradition, il est nécessaire de rappeler les passages qui professent le ferme attachement à la doctrine traditionnelle de l'Eglise concernant le mariage et la sexualité. Le pape François a d'ailleurs rappelé dans sa *réponse aux Dubia* du 10 juillet dernier que le mariage est « *une union exclusive, stable et indissoluble entre un homme et une femme, naturellement ouverte à la génération d'enfants* ».

La nouveauté réside dans le fait que le document romain nous invite à distinguer les bénédictions liturgiques ou ritualisées des bénédictions spontanées ou pastorales, que d'ailleurs nous pratiquons couramment, tout comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Ne vous arrive-t-il pas, en effet, de bénir brièvement une personne à la sortie d'une église, à la fin d'un entretien

personnel, à l'issue d'une visite, ou même lors de la procession de Communion ? Lorsque des personnes, avec une foi simple et confiante, ouvrent leur cœur pour demander l'aide de Dieu, nous les bénissons volontiers, sans commencer par enquêter sur leur état de vie ni sur leur droiture morale. Notre réflexe de bons pasteurs, dans ce geste de proximité cherche en effet à « *promouvoir l'ouverture à Dieu au milieu des circonstances les plus diverses* » mais « *ne prétend pas justifier quelque chose qui n'est pas moralement acceptable* ».

Je compte sur vous pour réfléchir sereinement, former les fidèles laïcs à une juste compréhension des « *bénédictions pastorales* » et à veiller à ne pas laisser s'introduire le démon de la division parmi nous. Je compte aussi sur votre prudence et votre discernement pour ne pas vous laisser aller à des pratiques susceptibles d'entraîner la confusion et le scandale. Il s'agit de bannir toute confusion avec des sacrements et des bénédictions rituelles ; mais de ne pas se laisser non plus instrumentaliser par des personnes qui ne manifesteraient pas l'humble désir de se conformer davantage à la volonté de Dieu.

Je conclus avec les propos du Cardinal Victor Manuel FERNANDEZ : « *Si cela est éclairé par une bonne catéchèse, nous pouvons nous libérer de la peur que nos bénédictions n'expriment quelque chose d'inadéquat. Nous pourrions être des ministres plus libres et peut être plus proches et plus féconds, avec un ministère empli de gestes de paternité et de proximité, sans craindre d'être mal compris* ».

Dans la joie de la récente fête de Noël, qui nous fait goûter l'humilité et la proximité du Christ Bon Pasteur, je vous salue très fraternellement.

  
† Pascal ROLAND

